

Séminaire "Regard de Vérité" de LAPRUGNE

qui a lieu du : **lundi 28 au jeudi 31 Juillet 2025**

à l'adresse suivante : **LA BELLE VERTE - 105 route de la Loge des Gardes 03250 LAPRUGNE**

et qui est organisé par : **Geneviève BOREL**

dont le N° de téléphone est : **06 40 78 11 53**

dont l'adresse mail est : **genevieve.borel11@orange.fr**

Le site internet du lieu : **<https://www.facebook.com/profile.php?id=61556358325504>**



Participation financière au séminaire

- Contribution forfaitaire aux frais de Marie-Odile : **40 €** au total par participant pour les 4 jours
- Contribution aux frais de location de la salle : mise à disposition gracieuse
- Frais de fonctionnement du séminaire : **60 €**

Hébergement

Le séminaire est SEMI-RESIDENTIEL et permet à **une partie des participants** d'être hébergés sur le même lieu que celui où le groupe se réunit pour les cercles de parole.

Le paiement de l'hébergement est coordonné par l'organisateur selon les modalités suivantes :

- 3 nuitées chambre simple avec **petit déjeuner inclus** : **195 €**
- 3 nuitées en chambre double avec **petit déjeuner inclus** : **127.50 €** par personne.

NB : Outre les chambres de l'hôtel, il y a **possibilité de camper sur place en tente ou camping car**, les douches étant disponibles au sein de l'hôtel **moyennant une participation financière laissée à l'approbation des utilisateurs.**

Possibilité d'arriver la veille du séminaire : OUI

- L'autre partie des participants organise son hébergement à l'extérieur de l'hôtel où se tient le séminaire.

Restauration

La prise des repas sur places est optionnelle.

- L'ensemble des 6 repas du séminaire : 3 dîners et 3 déjeuners : **120 €**.

NB : pour ceux qui ne prennent pas l'option repas, il n'y a ni cuisine, ni réfrigérateur disponibles sur place

Modalités de réservation

La réservation du séminaire se fait par le **paiement de la totalité des frais : contribution pour Marie-Odile, fonctionnement du séminaire, hébergement et restauration éventuels**, au moyen d'un chèque envoyé à **l'organisatrice**. Ce chèque n'est pas encaissé avant la rencontre. Il est redonné au participant en échange de son paiement en espèces.

NB : En cas de désengagement de ta part, sans qu'un remplacement n'ait pu se faire, ce chèque est encaissé.

Les inscriptions

se font exclusivement par le formulaire prévu à cet effet sur le site :

<https://unite-jesuis.com/les-activites/regardsdeverite/>

Après remplissage du formulaire sur le site « **unite-jesuis** », une notification apparaît qui signifie que l'inscription a été prise en compte. Un mail est aussi envoyé pour confirmer ces informations.

Quelques jours plus tard, l'organisatrice prend contact avec toi et te donne la marche à suivre pour valider ton inscription. Elle est désormais ton interlocutrice.

<https://unite-jesuis.com/>

Présentation résumée d'un séminaire "Regard de Vérité" avec Marie-Odile Sansault